DEPARTEMENT DE L'ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 003-200082360-20260616-26_43-DE

SIVOM NORD-ALLIER EAU-ASSAINISSEMENT

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical " NORD-ALLIER "

n°26- 43

Objet :
Créances éteintes
Régie Eau Potable
Régie Assainissement

L'an Deux mille vingt-six le 16 juin
Le Comité Syndical " Nord-Allier "
s'est assemblé au Centre d'Animation Culturel de Saint Menoux sous la présidence de Mr CHAPUT Ludovic, en suite de la convocation faite par M. le Président.

	Présents	Excusés	Absents
AGONGES	Mr METHENIER Alain Mr JUGE Romain		
AUBIGNY	Mr PIOT François Xavier Mr LARCHER Joël		
AUTRY ISSARDS	Mme DOUET Mireille Mr COULOMBAN Éric		
BAGNEUX	Mr CHOMONT Michel		Mr BARRE Jean Damien
BOURBON L'ARCHLT	Mr CHAPUT Ludovic Mr BONNET Richard		
BUXIERES LES MINES		Mr AUCLAIR Didier Mr BOROWIAK Rémi	
CHATEAU SUR ALLIER	Mr BERNADAT Jérôme Mr CHOUGNY Thierry		
COULEUVRE	Mr FRIAUD Sébastien Mme LINET Viviane		
COUZON	Mme GIRARD Dominique	Mme HAMIDA Samia	
FRANCHESSE	Mr BOUCHON Eric Mme PRIEUR Christine		
GIPCY	Mr BOURDIER Dominique Mr CLEMENT DE GIVRY Thierry		
LIMOISE	Mme THIERIOT Danielle Mr THIBIER Thierry		
LURCY LEVIS	Mr PLAISANT Daniel	Mr PARIS Daniel	
MEILLERS	Mme HIVET Martine	Mme PICCAND Nadège	
MONTILLY	Mr DUVAL Nicolas		Mr PINET Didier
NEURE	Mr LESAGE Guillaume Mr DUMONT Ludovic		
POUZY MESANGY	Mr VIRLOGEUX Alain Mme BEBIN Sylvie		
ST AUBIN LE MONIAL	Mr BERTIN Eric	Mme ADELARD Isabelle	
SAINT HILAIRE	Mme PETITJEAN Nicole Mr SANCHEZ Benjamin		
ST LEOPARDIN D'AUGY	Mme LESCANNE Martine Mr CLOSTRE Patrick		
SAINT MENOUX	Mr LEMAITRE Philippe	Mme EDELIN Sylvie	
SAINT PLAISIR	Mr BERNADON Gilles Mr CAVA Jacky		
THENEUILLE	Mr DESCHET Hervé		Mr PROST Anthony
VALIGNY	Mr CHORGNON Bernard Mr GOVIGNON Dominique		
LE VEURDRE			Mr COLLAS de CHATELPERRON Gh Mr DECHAUME AUBOIRON Pierre
VIEURE	Mr DESURIER Claude Mr METENIER Jean Pierre		
YGRANDE	Mr POPY Pierre Mme SIGNORET Elodie		
54	42	7	5

Assistaient à la séance : Mr ROBERT Jérôme, Mr DEBARNOT Guillaume, Mr BUISSONNIER Benoit, Mme MOREAU Delphine.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 003-200082360-20260616-26_43-DE

Pouvoirs : Mr AUCLAIR Didier donne pouvoir à Mr CHAPUT Ludovic
Mme HAMIDA Samia donne pouvoir à Mme GIRARD Dominique
Mme PICCAND Nadège donne pouvoir à Mme HIVET Martine
Mme EDELIN Sylvie donne pouvoir à Mr LEMAITRE Philippe
Mr BOROWIAK Rémi donne pouvoir à Mr BERTIN Éric

Créances éteintes – Régie Eau et Régie Assainissement

Monsieur Le Comptable Public du SGC de Moulins demande au SIVOM de prendre en compte le caractère irrécouvrable de certaines créances.
Concernant les créances éteintes, il s'agit de règlements judiciaires, de liquidations judiciaires de biens, de surendettement, pour lesquels aucune somme ne peut être recouvrée et elles sont prononcées par la commission de surendettement des particuliers de la Banque de France.

Créances éteintes :

Pour la régie Eau Potable :
Les effacements de dettes par suite de procédure de surendettement et d'insuffisance d'actifs représentent

H.T.	9 440,84 €
TVA à 10 %	944,08 €
TTC	10 384,92 €

Pour la régie Assainissement :
Les effacements de dettes par suite de procédure de surendettement et d'insuffisance d'actifs représentent

H.T.	169,92 €
TVA à 10 %	17,00 €
TTC	186,92 €

Les montants et motifs relatifs à chaque créance figurent en annexe de la délibération.

Le comité syndical accepte :

- de prendre en compte les montants de créances éteintes présentés, et d'imputer la dépense correspondante à l'article 6542 de la régie eau et à l'article 6542 de la régie assainissement.

- d'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document à intervenir sur ce sujet.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°31/25 adopté le 23 octobre 2025 par le comité syndical.

Membres en exercice	54
Présents	42
Procuration	5
Votants	47

Quorum	28
Abstention(s)	0
Contre	0
Pour	47

SIVOM NORD ALLIER EAU ASSAINISSEMENT

Pour extrait conforme,
Le Président,

Ludovic CHAPUT